

Audience du 13 mars. Témoignages.

J'assiste pour la première fois à une audience à la justice de paix, rien ne m'avais préparé à ce spectacle inhumain.

J'observe impuissante un homme innocent, menotté pieds et mains comme s'il s'agissait d'un criminel extrêmement dangereux.

Tout se révolte en moi, la nausée s'installe.

Comment peut-on traiter ainsi un homme dont le seul crime est d'avoir cherché la liberté, un homme dont la vie est en danger et qui demande à être protégé? Comment peut-on se cacher ainsi derrière une application aveugle des lois?

La juge, le représentant du SPOP, le policier n'ont que ces mots à la bouche: "c'est la loi, on ne fait que l'appliquer". J'ai face à moi, des êtres réduits à l'état de machine.

Ils ne semblent pas voir l'homme qui se tient debout, qui raconte son histoire, les interpellent: "j'ai quitté mon pays en recherche de protection, je ne savais rien de ces accords de Dublin, pourquoi vous me traitez comme un criminel, je n'ai rien fait, c'est humiliant, pourquoi vous m'avez enlevé la croix que je portais autour du cou?"

Ces questions restent sans réponses et elles résonnent encore en moi aujourd'hui.

Il est emmené sous nos yeux, pieds et mains menottés.

Justice de paix... ces mots sont vides de sens.

Nicole

Il est arrivé, menottes aux poignets et aux chevilles, encadrés par deux policiers en uniforme et un autre malabar en civil.

Envie de se précipiter pour le réconforter et lui témoigner notre soutien. Au fil du temps passé ici à l'épauler dans ses démarches, c'est un ami que nous sommes venus soutenir.

Les policiers en rempart, tentent ostensiblement d'empêcher tout contact, même les échanges de regards...

Mesures humiliantes et disproportionnées pour présenter devant la justice de paix, un homme dont le seul crime est de vouloir demander aide et protection en Suisse.

Dans la salle d'audience, l'entendre exprimer son incompréhension face à ce traitement dégradant et relever comme il se sent humilié d'être là, devant la juge, présenté comme un malfrat et sentir la colère monter, l'indignation de voir comment la police s'arroge le droit de traiter les gens vulnérables et démunis.

Et le représentant du service de la population, faisant mine d'ignorer les méandres kafkaïens de son administration, qui s'obstine à demander la détention pour celui qui s'est finalement retrouvé dans l'impossibilité de satisfaire à des décisions contradictoires.

Le verdict tombe : ce soir, cet homme dormira en prison dans l'attente d'une autre décision qui finalement lui permettra de regagner le lieu d'hébergement d'où la police est venue l'arracher ce matin, à l'aube.

Un policier lui remet les menottes. Ils sortent dans le hall et c'est un autre homme, pareillement entravé, qui entre dans la salle d'audience. Lui n'a personne pour l'accompagner hormis les policiers.

Une poignée de minutes suffiront à décider de son sort.

Alors les policiers emmènent les deux hommes pour regagner le fourgon pénitentiaire ... exposés cette fois au regard des passants.

Sylvia

Lorsque nous sommes entrés dans la justice de paix, J. implorait les policiers pour qu'on lui rende sa liberté. « I have done nothing, I am innocent, why you do this to me ? ». Dès ce moment, j'ai eu les larmes aux yeux et cette sensation m'a suivie jusqu'à la fin de l'audience.

Nous ne pouvions approcher notre ami, comme s'il représentait désormais un danger pour nous. Nous avons conclu que nous ne devons pas faire trop de vague durant cette audience, le but étant que l'assignation de J. soit prononcée chez cette famille prête à tout lui offrir. Voir cette famille désemparée et même - je pense pouvoir le dire sans trop m'avancer - complètement choquée par les proportions que les autorités faisaient prendre à cette affaire était très touchant.

J. a été traité de la manière dont j'ai toujours pensé que les criminels étaient traités. C'est tout de même étrange, c'est un homme comme nous tous, il appelle au secours et personne ne répond. Durant l'audience, un policier, usant de toute l'arrogance que lui conférait son costume, était assis derrière J. et se chargeait de veiller à ce que le criminel ne s'échappe pas. Mais pour aller où au juste ? C'est une vraie blague à laquelle on semblait assister. Il nous observait aussi nous, « public » soutiens, amis. Il nous surveillait, ou essayait de comprendre ce qu'on faisait là ? Pourquoi soutenions-nous ce monsieur ? Je me demande pourquoi celui-ci a choisi ce métier... ou s'il a le sentiment de faire à ce moment ce dont il rêvait de faire lorsqu'il a voulu devenir policier ? Faire régner la justice ? LA justice ?

La juge appuie sur le fait que c'est très dur pour tout le monde, la salle est chargée d'émotions. J'aurai envie de crier **MAIS POURQUOI ALORS FAITES VOUS DES CHOSES PAREILLES ??** Lorsque la décision est rendue, je la trouve absurde, injustifiable, dégueulasse. On refuse à cet homme sa liberté par crainte qu'il ne s'échappe, ne disparaisse.

Lorsque nous sortons, nous sommes tous très chamboulés. Le voir s'en aller, pieds et mains menottés, entouré de policiers, ne pas pouvoir l'approcher et tenter de le rassurer. Il monte dans le camion de police avec un autre homme, lui aussi venu comparaître devant la Justice de Paix. Lui était seul, sans avocat ni accompagnant, sa séance n'a pas duré plus de 5 minutes... J'ai le sentiment que c'est une sorte d'usine... Usine à broyer des vies, des gens. Un lieu où l'on ajoute une pièce au puzzle qui forme le beau panneau que porte notre pays et qui leur dit : on ne veut pas de vous !

Emilie
